
Examen du Collège CTCV

Pour préparer votre dossier, consultez aussi : [les prérequis](#).

○ En amont de l'examen : Admissibilité

- Dépôt du dossier d'admissibilité (sur la plateforme accessible depuis le site de la SFCTCV) : **TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE LORS DE LA REUNION D'ADMISSIBILITE**
- **EN PRESENTIEL** - Épreuve écrite : QCM
 - Lors des séminaires régionaux de mars
 - Référentiel de connaissance : ensemble des recommandations formalisées d'experts françaises et à défaut européennes (SFCTCV, SFC, SPLF, ESTS, ERS, SFAR...) de l'option présentée)

Seuls les candidats ayant validé l'épreuve d'admissibilité (dossier administratif et QCM) pourront se présenter à l'épreuve finale orale

○ Pendant l'examen – présentiel

- Epreuve orale
 - Composition du Jury : un PUPH – un PH et un Libéral.
 - Un candidat peut se présenter à l'option Cardiaque et/ou Thoracique et/ou Congénitale
L'option vasculaire ne peut être passée que si le candidat a validé Cardiaque ou Thoracique
 - Plus que le contrôle des connaissances théoriques, c'est celui des compétences dans la prise en charge péri-opératoire d'un patient qui est l'objet de cet examen.
 - Chaque candidat dispose de 30 minutes pour étudier un cas clinique et de 30 minutes devant le jury.

Devant le jury, le candidat commence par une présentation rapide de son cursus puis il expose le cas clinique qui lui a été proposé avec les solutions qu'il préconise.

Le jury peut lui poser des questions : sur son parcours, sur le cas clinique exposé, sur l'audit Epicard ou Epithor fourni....

○ Après l'examen

- Après délibération des membres du jury, un PV avec relevé de décisions est établi et transmis au bureau du Collège CTCV. Les résultats sont annoncés par mail aux candidats.